Burundi : le VP Bazombanza et le PM Bunyoni ont prêté serment

@rib News,Â 24/06/2019Â â€“ Source Xinhua Le vice-prÃ©sident du Burundi Prosper Bazombanza (photo), et le Premier ministre Alain-Guillaume Bunyoni, ont prÃªtÃ© "solennellement" serment mercredi avant leur entrÃ©e en fonction au cours d'une cÃ©rÃ©monie dirigÃ©e par le nouveau prÃ©sident du Burundi, le gÃ©nÃ©ral-major Ndayishimiye.
La cÃ©rÃ©monie s'est dÃ©roulÃ©e dans l'enceinte du Palais des congrÃ¨s de Kigobe installÃ© dans la zone urbaine de Gihos relevant de la commune de Ntahangwa (nord de Bujumbura-Mairie) en prÃ©sence d'hÃ´tes de marque. Quelques heures avant leur prestation de serment, le prÃ©sident Ndayishimiye a signÃ© les dÃ©crets les nommant Ã leurs fonctions respectives. Dans le cadre de la nomination de ceux qu'il a qualifiÃ© de "ses plus proches collaborateurs", le prÃ©sident Ndayishimiye a nommÃ© Ã©galement le Commissaire de police chef (CPC) Gabriel Nizigama, au poste de chef de cabinet civil de la prÃ©sidence. M. Bazombanza, ingÃ©nieur civil de formation issu des rangs de l'ancien parti politique UPRONA (UnitÃ© pour le progrÃ¨s national) et qui appartient Ã un groupe ethnique diffÃ©rend de celui du prÃ©sident Ndayishimiye conformÃ©ment Ã l'article 124 de la Constitution du 7 juin 2018, a Ã©tÃ© premier vice-prÃ©sident de la RÃ©publique du Burun du 13 fÃ©vrier 2014 au 20 aoÃ»t 215 sous la Constitution "rÃ©visÃ©e" du 18 mars 2005. Pour sa part, selon l'article 129 de la Constitution du 7 juin 2018, le Premier ministre Alain-Guillaume Bunyoni est le chef du gouvernement de la RÃ©publique du Burundi. Selon la loi fondamentale burundaise, le vice-prÃ©sident de la RÃ©publique du Burundi et le Premier ministre, doivent "jouir exclusivement" de la nationalitÃ© burundaise "d'origine".

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});